Ce document constitue un outil de documentation et n'engage pas la responsabilité des institutions

►**B**

RÈGLEMENT D'EXÉCUTION (UE) Nº 54/2012 DU CONSEIL

du 23 janvier 2012

mettant en œuvre le règlement (UE) nº 961/2010 concernant l'adoption de mesures restrictives à l'encontre de l'Iran

(JO L 19 du 24.1.2012, p. 1)

Rectifié par:

►**C1** Rectificatif, JO L 31 du 3.2.2012, p. 7 (54/2012)

▼B

RÈGLEMENT D'EXÉCUTION (UE) Nº 54/2012 DU CONSEIL

du 23 janvier 2012

mettant en œuvre le règlement (UE) nº 961/2010 concernant l'adoption de mesures restrictives à l'encontre de l'Iran

LE CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE,

vu le traité sur le fonctionnement de l'Union européenne,

vu le règlement (UE) nº 961/2010 du Conseil du 25 octobre 2010 concernant l'adoption de mesures restrictives à l'encontre de l'Iran [1], et notamment son article 36, paragraphe 2,

considérant ce qui suit:

(1) Le 25 octobre 2010, le Conseil a adopté le règlement (UE) nº 961/2010.

(2) Le 1er décembre 2011, le Conseil a exprimé à nouveau sa préoccupation croissante concernant la nature du programme nucléaire mis en œuvre par l'Iran, et en particulier au sujet des conclusions sur les activités iraniennes liées au développement de la technologie nucléaire militaire, qui figurent dans le dernier rapport de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA). Compte tenu de ces préoccupations et conformément à la déclaration du Conseil européen du 23 octobre 2011, le Conseil a décidé d'élargir les sanctions existantes.

(3) Le 9 décembre 2011, le Conseil européen a fait siennes les conclusions adoptées par le Conseil le 1er décembre 2011 et a invité le Conseil à poursuivre en priorité ses travaux relatifs à l'extension du champ d'application des mesures restrictives de l'UE à l'encontre de l'Iran.

(4) Conformément à la décision 2012/35/PESC du Conseil du 23 janvier 2012, modifiant la décision 2010/413/PESC concernant des mesures restrictives à l'encontre de l'Iran [2], il convient d'inscrire d'autres personnes et entités sur la liste des personnes et entités faisant l'objet de mesures restrictives qui figure à l'annexe VIII du règlement (UE) nº 961/2010. En outre, il y a lieu de modifier les mentions correspondant à certaines personnes et entités qui figurent à l'annexe VIII du règlement (UE) nº 961/2010,

A ADOPTÉ LE PRÉSENT RÈGLEMENT:

Article premier

1. Les personnes et entités énumérées à l'annexe I du présent règlement sont ajoutées à la liste figurant à l'annexe VIII du règlement (UE) nº 961/2010.

2. L'entité visée à l'annexe II du présent règlement est retirée de la liste figurant à l'annexe VIII du règlement (UE) nº 961/2010.

3. Les mentions figurant à l'annexe VIII du règlement (UE) nº 961/2010 sont modifiées comme indiqué à l'annexe III du présent règlement.

---

[1] JO L 281 du 27.10.2010, p. 1.
[2] Voir page 22 du présent Journal officiel.

▼B

Article 2

Le présent règlement entre en vigueur le jour de sa publication au *Journal officiel de l'Union européenne*.

Le présent règlement est obligatoire dans tous ses éléments et directement applicable dans tout État membre.

▼B

ANNEXE I

Liste des personnes et entités visées à l'article 1, paragraphe 1

I. **Personnes et entités concourant au programme nucléaire ou de missiles balistiques**

B. *Entités*

	Nom	Information et identification	Motifs	Date d'inscription
1.	Central Bank of Iran (alias Central Bank of the Islamic Republic of Iran)	Adresse postale: Mirdamad Blvd., NO.144, Téhéran, République islamique d'Iran P.O. Box: 15875 / 7177 Switchboard: +98 21 299 51 Adresse télégraphique: MARKAZBANK Telex: 216 219-22 MZBK IR Adresse SWIFT: BMJIIRTH Site web: http://www.cbi.ir Courriel: G.SecDept@cbi.ir	Impliquée dans des activités visant à contourner les sanctions	23.1.2012
2.	Bank Tejarat	Adresse postale: Taleghani Br. 130, Taleghani Ave. P.O.Box: 11365 - 5416, Téhéran Tel.: 88826690 Tlx.: 226641 TJTA IR. Fax: 88893641 Site web: http://www.tejaratbank.ir	La Bank Tejarat appartient à l'État iranien. Elle a directement facilité les efforts nucléaires de l'Iran. Ainsi, en 2011, elle a permis que des dizaines de millions de dollars circulent pour appuyer les tentatives déployées par l'Organisation iranienne de l'énergie atomique, désignée par les Nations unies, pour se procurer du yellow cake (gâteau jaune). L'AEOI est la principale organisation iranienne de recherche et développement dans le domaine de la technologie nucléaire; elle gère les programmes de production de matière fissile. La Bank Tejarat a également, par le passé, aidé des banques iraniennes désignées à contourner les sanctions internationales, par exemple dans des activités impliquant des sociétés écrans du Shahid Hemmat Industrial Group, désigné par les Nations unies. Par l'intermédiaire des services financiers qu'elle a fournis ces dernières années à la Bank Mellat et à l'Export Development Bank of Iran (EDBI), désignées par l'UE, la Bank Tejarat a également soutenu les activités de filiales et de sous-unités du Corps des gardiens de la révolution islamique, de l'Organisation des industries de la défense désignée par les Nations unies et du MODAFL désigné par les Nations unies.	23.1.2012

▼B

	Nom	Information et identification	Motifs	Date d'inscription
3.	Tidewater (alias Tidewater Middle East Co.)	Adresse postale: No. 80, Tidewater Building, Vozara Street, Next to Saie Park, Téhéran, Iran	Entité détenue ou contrôlée par l'IRGC	23.1.2012
4.	Turbine Engineering Manufacturing (TEM) (alias T.E.M. Co.)	Adresse postale: Shishesh Mina Street, Karaj Special Road, Téhéran, Iran	Utilisée comme société écran par l'entité désignée Iran Aircraft Industries (IACI) aux fins d'activités clandestines en matière d'achat.	23.1.2012
5.	Sad Export Import Company (alias. SAD Import & Export Company)	Adresse postale: Haftom Tir Square, South Mofte Avernue, Tour Line No; 3/1, Téhéran, Iran P.O. Box 1584864813 Téhéran, Iran	Utilisée comme société écran par l'entité désignée Organisation des industries de la défense (DIO). Impliquée dans des transferts d'armements à destination de la Syrie. Il a également été constaté que la société était impliquée dans des transferts illicites d'armements à bord du M/V Monchegorsk.	23.1.2012
6.	Rosmachin	Adresse postale: Haftom Tir Square, South Mofte Avenue, Tour Line No; 3/1, Téhéran, Iran P.O. Box 1584864813 Téhéran, Iran	Société écran de la Sad Export Import Company. Impliquée dans des transferts illicites d'armements à bord du M/V Monchgorsk.	23.1.2012

II. **Corps des gardiens de la révolution islamique (IRGC)**

A. *Personnes*

	Nom	Information et identification	Motifs	Date d'inscription
1.	Ali Ashraf NOURI		Commandant en second de l'IRGC, Chef du bureau politique de l'IRGC	23.1.2012
2.	Hojatoleslam Ali SAIDI (alias. Hojjat-al-Eslam Ali Saidi ou Saeedi		Représentant du chef suprême de l'IRGC	23.1.2012
3.	Amir Ali Haji ZADEH (alias. Amir Ali Hajizadeh)		Commandant de la force aérienne de l'IRGC, général de brigade	23.1.2012

B. *Entities*

	Nom	Information et identification	Motifs	Date d'inscription
1.	Behnam Sahriyari Trading Company	Adresse postale: Ziba Buidling, 10th Floor, Northern Sohrevardi Street, Téhéran, Iran	En mai 2007, a expédié d'Iran deux conteneurs chargés de divers types d'armes à feu à destination de la Syrie, en violation de la résolution 1747 (2007) du CSNU.	23.1.2012

▼B

III. **Compagnie de transport maritime de la République islamique d'Iran (IRISL)**

B. *Entités*

	Nom	Information et identification	Motifs	Date d'inscription
1.	BIIS Maritime Limited	Adresse postale: 147/1 St. Lucia, la Valette, Malte	Société détenue ou contrôlée par l'entité désignée Irano Hind	23.1.2012
2.	Darya Delalan Sefid Khazar Shipping Company (Iran) (alias. Khazar Sea Shipping Lines ou Darya-ye Khazar Shipping Company ou Khazar Shipping Co. ou KSSL ou Daryaye Khazar (Caspian Sea) Co. ou Darya-e-khazar shipping Co.	Adresse postale: M. Khomeini St., Ghazian, Bandar Anzil, Gilan, IranNo. 1, End of Shahid Mostafa Khomeini St., Tohid Square, Bandar Anzali, 1711-324, Iran	Société détenue ou contrôlée par l'IRISL	23.1.2012

▼B

ANNEXE II

Entité visée à l'article 1, paragraphe 2

Syracuse S.L

▼B

ANNEXE III

Entités visées à l'article 1, paragraphe 3

	Nom	Information et identification	Motifs	Date d'inscription
1.	Hanseatic Trade Trust & Shipping (HTTS) GmbH	Adresse postale: Schottweg 7, 22087 Hamburg, Allemagne; Opp 7th Alley, Zarafshan St, Eivanak St, Qods Township; HTTS GmbH	Société contrôlée par l'IRISL et/ou agissant pour le compte de l'IRISL. HTTS est enregistrée à Hambourg, à la même adresse que IRISL Europe GmbH, et le Dr. Naser Baseni, son dirigeant, était employé précédemment par IRISL.	►C1 26.7.2010 ◄
2.	Oasis Freight Agency	Adresse postale: Al Meena Street, Opposite Dubai Ports & Customs, 2nd Floor, Sharaf Building, Dubai EAU; Sharaf Building, 1st Floor, Al Mankhool St., Bur Dubai, P.O. Box 5562, Dubai, Émirats arabes unis; Sharaf Building, No. 4, 2nd Floor, Al Meena Road, Opposite Customs, Dubai, Émirats arabes unis, Kayed Ahli Building, Jamal Abdul Nasser Road (Parallel to Al Wahda St.), P.O. Box 4840, Sharjah, Émirats arabes unis	A agi pour le compte de l'IRISL dans les Émirats arabes unis. A été remplacée par Good Luck Shipping Company qui a également été désignée au motif qu'elle agit pour le compte de l'IRISL	►C1 26.7.2010 ◄